



SYNDICAT MIXTE  
INTERCOMMUNAL  
DE GESTION DES DÉCHETS  
DU FAUCIGNY GENEVOIS  
PAYS BELLEGARDIEN  
PAYS DE GEX  
HAUT BUGEY

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## 2nd semestre 2017

*(Articles L. 5211-47 et R. 5211-41 du Code général des collectivités territoriales)*

Date de publication : 29 avril 2019



# COMITE SYNDICAL du 06/07/2017

## 17-C-27

MODIFICATION DES STATUTS DU SIDEFAGE – ADHESION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY

**Le Comité Syndical APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes du Canton du Rumilly au SIDEFAGE, DECIDE de modifier la représentation des territoires, ACTE l'inscription de la Communauté de communes Usse et Rhône dans les statuts et APPROUVE les modifications des statuts du SIDEFAGE qui découlent de ce qui précède et telles que proposées en pièce jointe.**

## 17-C-28

TRANSFERT DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY – MISE A DISPOSITION DE SERVICE ET SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

**Sous réserve de l'adhésion effective de la C3R, le Comité Syndical APPROUVE l'organisation du service de transfert des OMR et les conditions de mise à disposition de ce service telles que présentées dans le projet de convention joint, DECIDE d'attribuer à la C3R une subvention à hauteur de 250 000 € pour la réalisation d'une trémie nécessaire à l'organisation du transfert des OMR dans les conditions prévues au projet de convention en découlant et AUTORISE le Président à signer les conventions en découlant.**

## 17-C-29

REPRISE DES PAPIERS ET EMBALLAGES MENAGERS ET ASSIMILES RECYCLABLES COLLECTES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY – CONVENTION AVEC SAVOIE DECHETS

**Le Comité Syndical APPROUVE la convention avec Savoie Déchets et AUTORISE le Président à signer cette dernière.**

## 17-C-30

MARCHE 17SD012 « TRANSFERT ROUTIER DE DECHETS ENCOMBRANTS MENAGERS ENTRE LE QUAI DE CROZET ET L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DE BELLEGARDE SUR VALSERINE

**Aussi, il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président à signer le marché correspondant, PREND ACTE de l'attribution effectuée par la Commission d'Appel d'Offres et AUTORISE le Président à signer le marché correspondant.**

## 17-C-31

ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES ET/OU ACCORDS-CADRES ET MARCHES SUBSEQUENTS

**Le Comité Syndical ACCEPTE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés, AUTORISE l'adhésion du SIDEFAGE au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés, AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de groupement, et toutes autres pièces nécessaires, et AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte du SIDEFAGE.**

## 17-C-32

MARCHE 12SD010 « FOURNITURE ET MAINTENANCE DE MODULES ET INTERFACE POUR UNE GESTION OPTIMISEE DE CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE DE DECHETS RECYCLABLES » - MARCHE COMPLEMENTAIRE

**Le Comité Syndical APPROUVE la modification du marché dans les conditions précitées pour effectuer la prestation complémentaire, et AUTORISE le Président à signer la modification de marché.**

**17-C-33**

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI - ETUDE TERRITORIALE

**Le Comité Syndical DECIDE de participer à l'étude territoriale relative à l'extension des consignes de tri dans les conditions précitées, APPROUVE la convention, et AUTORISE le Président à signer ladite convention.**

**17-C-34**

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE POUR LE QUAI DE TRANSFERT DE LA COLELCTE SELECTIVE DE VETRAZ MONTHOUX - AVENANT

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver ces nouvelles et d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention de mise à disposition de service initiale, APPROUVE les nouvelles conditions de mise à disposition de service du quai de Vétraz Monthoux et AUTORISE le Président à signer cette dernière.**

**17-C-35**

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET ANNEXE TRANSFERT/INCINERATION

**Le Comité Syndical APPROUVE la décision budgétaire modificative n° 01 du Budget Transfert/Incinération présentée pour l'exercice 2017.**

**17-C-36**

AMELIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES – PARTENARIAT AVEC LE TRESOR PUBLIC

**Le Comité Syndical APPROUVE le partenariat avec le trésor public dans les conditions fixées par le projet de convention et AUTORISE le Président à signer ladite convention.**

**COMITE SYNDICAL du 12/10/2017****17-C-37**

PRET DE MATERIEL POUR LES MANIFESTATIONS – NOUVELLE TARIFICATION

**Il est proposé au Comité syndical d'adopter le nouveau tableau des coûts de remplacement du matériel prêté tel que présenté.**

liste matériel	Prix HT en €
Retricyle	540 €
3 malettes rouletaboule	1 600 €
Malle Eco-Emballage	130 €
poubelle géante	715 €
stand	1 782 €
presse-cannette	405 €
malettes magie blanche	600 €

support poubelles de tri + 4 couvercles	76 €
Fleur	2 200 €
exposition	2 650 €
vitrites	2 450 €
télévision petite	199 €
magnétoscope/lecteur de DVD	119 €
Conteneur PC 4 m <sup>3</sup>	910 €
Conteneur PA 4 m <sup>3</sup>	850 €
Conteneur V 4 m <sup>3</sup>	1 000 €
Conteneur PC cafetier 4 m <sup>3</sup>	1 040 €
Conteneur PA cafetier 4 m <sup>3</sup>	980 €
Conteneur V Cafetier 4 m <sup>3</sup>	1 130 €
Conteneur V 2m <sup>3</sup>	755 €
<b>liste matériel</b>	<b>Prix HT en €</b>
Conteneur PA 2m <sup>3</sup>	655 €
Pince à déchets	~20€
Mixeur	30 €
panneau métal "point tri"	50 €
trépied pour panneau "point tri "	200 €

**Il est proposé au Comité syndical d'adopter le nouveau tableau des coûts de remplacement du matériel prêté tel que présenté ci-dessus. Le Comité Syndical APPROUVE la tarification telle que proposée ci-dessus avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> novembre 2017.**

#### **17-C-38**

MARCHE 10SD001 « PRESTATION DE VALORISATION DE DECHETS VERTS PAR COMPOSTAGE » - MODIFICATION DES TARIFS

**Le Comité Syndical APPROUVE les modifications de tarifs telles que présentées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et AUTORISE le Président à signer la modification de marché correspondante.**

### 17-C-39

MARCHE 15SD015 « EVACUATION ET VALORISATION DES DECHETS VERTS » - MODIFICATION DU MARCHE

**Le Comité Syndical APPROUVE l'intégration de l'évacuation et de la valorisation des déchets verts de la Communauté de communes du Canton de Rumilly au lot 2 du marché n°15SD015 dans les conditions actuelles du marché, et AUTORISE le Président à signer la modification de marché en découlant.**

### 17-C-40

REPRISE DU CONTRAT DE TRANSFERT, STOCKAGE ET LIVRAISON AUX FILIERES DE RECYCLAGE DU VERRE PROVENANT DE LA COLLECTE SELECTIVE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY

**Le Comité Syndical PREND ACTE du transfert au SIEFAGE du contrat de Transfert, stockage et livraison aux filières de recyclage de verre collecté en mélange dans les Points d'Apport Volontaire et Points de regroupement de la Communauté de communes du Canton de Rumilly et AUTORISE le Président l'acte en découlant.**

### 17-C-41

SUBVENTION TRANSPORT POUR LES SCOLAIRES VENANT VISITER LE CENTRE D'IMMERSION EDUCATIF ET LUDIQUE (CIEL) – INTEGRATION DES ETABLISSEMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY

**Le Comité Syndical DECIDE d'étendre le dispositif de subvention au transport des groupes scolaires visitant le CIEL aux établissements du territoire de la Communauté de communes du Canton de Rumilly à compter de la date d'adhésion de cette dernière soit au 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

### 17-C-42

MARCHE 17SD011 « FOURNITURE ET LIVRAISON D'ÉQUIPEMENT ROUTIERS POUR LES QUAIS DU SIEFAGE AVEC REPRISE D'UN CAMION PORTEUR » - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE

Considérant la nécessité de renouveler l'équipement du quai de Saint Pierre en Faucigny et de pouvoir effectuer les rotations pour le transfert des ordures ménagères résiduelles de la Communauté de communes du Canton de Rumilly à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, un marché de « Fourniture et livraison d'équipements routiers pour les quais du SIEFAGE avec reprise d'un camion porteur » a été lancé cet été.

Estimé à environ 350 000 €, le marché a été passé en appel d'offres ouvert.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 28 septembre dernier a attribué le marché comme suit :

- Lot N°1 : Fourniture et livraison d'un camion porteur remorquant 6x2 pour le quai de transfert de Saint Pierre en Faucigny avec la reprise d'un camion porteur 6x2  
**BERNARD TRUCKS – 01442 VIRIAT**

Montant du marché : 51 602,76 € HT (coût du camion neuf 86 602,76 € – reprise de l'ancien camion 35 000,00 €)

- Lot N°2 : Fourniture et livraison d'un bras Ampliroll à installer sur le camion porteur remorquant 6x2 pour le quai de transfert de Saint Pierre en Faucigny  
**FOREZ-BENNES - 42600 MONTBRISON**

Montant du marché : 38 800,00 € HT

- Lot N°3 : Fourniture et livraison d'un camion tracteur 4x2 sur le site de Bellegarde sur Valserine  
**BERNARD TRUCKS – 01442 VIRIAT**

Montant du marché : 86 092,76 € HT

- Lot n°4 : Fourniture et livraison d'une remorque à fonds mouvants sur le site de Bellegarde sur Valserine  
**LEGRAS INDUSTRIES – 51200 Epernay**

Montant du marché : 61 950,00 € HT

**Il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président à signer ce marché n°17SD011 selon l'attribution faite par la Commission d'Appel d'Offres.**

## **COMITE SYNDICAL du 14/12/2017**

### **17-C-43**

ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE BUREAU

#### **1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 38
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 38
- Majorité absolue : 17

A obtenu :

- Monsieur Antoine FERRARI: 38 voix.

**Le Comité Syndical ELIT Monsieur Antoine FERRARI, à l'unanimité des suffrages exprimés, en tant que membre du Bureau syndical du SIDEFAGE.**

### **17-C-44**

MARCHE 12SD012 – « EXPLOITATION DE L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS MENAGERS DE BELEGARDE SUR VALSERINE » - AVENANT ETUDE TRAITEMENT DES FUMÉES

**Le Comité Syndical APPROUVE la réalisation de cette étude de modification du traitement des fumées de l'UVE de Bellegarde sur Valserine.**

### **17-C-45**

PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS (PRPGD) AUVERGNE-RHONE-ALPES – ELECTION DE DELEGUES A LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI.

#### **1<sup>er</sup> tour de scrutin pour le délégué titulaire :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 38
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 38
- Majorité absolue : 17

A obtenu :

- Monsieur M PYTHON en tant que délégué titulaire : 38 voix.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin pour le délégué suppléant :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 38
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 38
- Majorité absolue : 17

A obtenu :

- Monsieur M CHANEL en tant que délégué suppléant: 38 voix.

**Le Comité Syndical ELIT M PYTHON en tant que délégué titulaire et M CHANEL en tant que délégué suppléant à la Commission consultative d'élaboration et de suivi.**

**17-C-46**

BUDGET GENERAL – DECISION MODIFICATIVE N°01

Dans le cadre de la bonne exécution de l'exercice 2017 du budget général, il est nécessaire de procéder à la régularisation d'écritures d'opération ;

La Commission des Finances, réunie le 07 décembre, a examiné et émis un avis favorable à la proposition de décision modificative ci-dessous ;

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Régularisation écritures amortissements des exercices précédents</b>				
D-6811-812 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	2 886,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7811-812 : Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 886,00 €
<b>TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 886,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 886,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 886,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 886,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				

### Régularisation écritures amortissements des exercices précédents

D-28051-812 : Concessions et droits similaires	0,00 €	2 886,00 €	0,00 €	0,00 €
R-28183-812 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 886,00 €
<b>TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 886,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 886,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 886,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 886,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>5 772,00 €</b>		<b>5 772,00 €</b>

Il est proposé au Comité syndical de voter sur la base cette proposition.

**Le Comité Syndical APPROUVE la décision budgétaire modificative n° 01 du Budget général présentée ci-dessus pour l'exercice 2017.**

#### 17-C-47

#### BUDGET ANNEXE TRI/RECYCLAGE – DECISION MODIFICATIVE N°01

Dans le cadre de la bonne exécution de l'exercice 2017 du budget annexe Tri/Recyclage, il est nécessaire de procéder à la régularisation d'écritures d'opération ;

La Commission des Finances, réunie le 07 décembre, a examiné et émis un avis favorable à la proposition de décision modificative ci-dessous ;

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>Régularisation reversement Avance Forfaitaire SOBA</b>				
D-2188-812 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	774,41 €	0,00 €	0,00 €
R-238-812 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	774,41 €
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00 €</b>	<b>774,41 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>774,41 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>774,41 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>774,41 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>774,41 €</b>		<b>774,41 €</b>

Il est proposé au Comité syndical de voter sur la base cette proposition.



**Le Comité Syndical APPROUVE la décision budgétaire modificative n° 01 du Budget annexe Tri/Recyclage présentée ci-dessus pour l'exercice 2017.**

**17-C-48**

BUDGET ANNEXE TRANSFERT/INCINERATION – DECISION MODIFICATIVE N°02

Dans le cadre de la bonne exécution de l'exercice 2017 du budget annexe Transfert/Incinération, il est nécessaire de procéder à la régularisation d'écritures d'opération ;

La Commission des Finances, réunie le 07 décembre, a examiné et émis un avis favorable à la proposition de décision modificative ci-dessous ;

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Régularisation reversement Avance Forfaitaire : BOUCHET (quai Saint Pierre) = 7 338,66 - Bernard Trucks (véhicule) = 4 650,00				
D-2138-812 : Autres constructions	0,00 €	7 338,66 €	0,00 €	0,00 €
D-2182-812 : Matériel de transport	0,00 €	4 650,00 €	0,00 €	0,00 €
R-238-812 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 988,66 €
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00 €</b>	<b>11 988,66 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>11 988,66 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>11 988,66 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>11 988,66 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>11 988,66 €</b>		<b>11 988,66 €</b>

Il est proposé au Comité syndical de voter sur la base cette proposition.

**Le Comité Syndical APPROUVE la décision budgétaire modificative n° 02 du Budget annexe Transfert/Incinération présentée ci-dessus pour l'exercice 2017.**

**17-C-49**

TARIFS ET COTISATIONS 2018

Il est proposé au Comité syndical de suivre cet avis et de maintenir les tarifs suivants :

**TARIFS** (par tonne, taxe sur la valeur ajoutée en sus) :

Traitement Déchets Verts (en € HT/T)	51
Transfert Déchets Verts (en € HT/T)	20,50
Rabais sur le transfert si densité > 0,22 tonne/ m <sup>3</sup>	3
Transfert Déchets incinérables (en € HT/T)	37
Incinération (en € HT/T)	
OMR/DNDAE/PID*	92
DEM (broyage inclus)	105
TGAP (en € HT/T)	3**
Taxe communale (en € HT/T)	1,50
Taux de TVA (en %)	10

\*PID : Petits Incinérables de Déchetterie

\*\*à revoir en fonction des dispositions adoptées dans le cadre de la Loi de Finances pour 2018.

**COTISATIONS** (par habitant et par an ; population DGF) :

- Budget Général : cotisation annuelle à 1,25 €/habitant ;
- Budget Annexe Tri/Recyclage :

Bonus incitatif selon la performance de tri et les critères du Règlement d'intervention pour l'optimisation de la gestion des déchets ménagers en vigueur.

**Le Comité Syndical DECIDE de fixer les tarifs et cotisations pour 2018 de la manière présentée ci-dessus.**

#### **17-C-50**

AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE TRANSFERT/INCINERATION

**Le Comité Syndical AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, hors restes à réaliser, dans les limites sur l'exercice 2018 et PRECISE que ces crédits seront inscrits au Budget Annexe Primitif Transfert /Incinération 2018.**

#### **17-C-51**

AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE TRI/RECYCLAGE

**Le Comité Syndical AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, hors restes à réaliser, dans les limites sur l'exercice 2018 et PRECISE que ces crédits seront inscrits au Budget Annexe Primitif Tri/Recyclage 2018.**

#### **17-C-52**

UTILISATION DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES FRAIS DE DEPLACEMENT

Le Comité Syndical AUTORISE l'utilisation de la régie d'avances et de tous ses moyens de paiement pour les frais inhérents aux déplacements de Monsieur le Président ainsi que des conseillers syndicaux et du personnel du SIDEFAGE désignés par lui et dans les conditions fixées par les délibérations et arrêtés précités et PRECISE que cette autorisation est accordée pour l'exercice budgétaire 2018.

## **BUREAU SYNDICAL du 04/10/2017**

### **17-B-12**

**TABLEAU DES EMPLOIS – Modification au 1<sup>er</sup> novembre 2017**

**Le Comité Syndical APPROUVE la modification du tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017.**

### **17-B-13**

**ADMISSION EN NON VALEUR DE CREANCES**

**Le Comité Syndical PRONONCE l'admission en non-valeur de la somme indiquée et DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours au compte 6541 « pertes sur créance irrécouvrable » ;**

### **17-B-14**

**SOUTIEN A LA COMMUNICATION DES COLLECTIVITES DU TERRITOIRE – COMMUNE D'ECHENEVEX**

**Le Comité Syndical DECIDE d'attribuer une subvention de 200 € à la commune d'Echenevex et DIT que les crédits correspondant seront inscrits au Budget Primitif 2017 au compte 657348 « Subventions de fonctionnement versées aux autres communes » pour les quatre subventions précitées.**

## **BUREAU SYNDICAL du 21/12/2017**

### **17-B-15**

**REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – MODIFICATION DE L'INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE**

**Le Comité Syndical APPROUVE la modification des plafonds du SIDEFAGE pour la part fixe de l'Indemnité de Fonctions, Sujétions et Expertise telle que présentée avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches et signer tous les actes afférents à la mise en application de cette modification.**

### **17-B-16**

**CONTRAT DE REPRISE DES PAPIERS GRAPHIQUES ET DES EMBALLAGES MENAGERS – CONTRAT BAREME F – CITEO**

**Le Comité Syndical DECIDE de contractualiser avec CITEO pour la reprise des papiers graphiques d'une part et des emballages ménagers d'autre part selon les termes des contrats et AUTORISE le Président à signer ces contrats pour la période 2018-2022.**

**17-B-17**

CONTRAT DE REPRISE DU VERRE – OI

**Le Comité Syndical DECIDE de contractualiser avec OI pour la reprise du verre conformément aux termes du contrat-type établi dans le cadre de l'option filière de CITEO pour la période 2018-2022 et AUTORISE le Président à signer ce contrat.**

**17-B-18**

CONTRAT DE REPRISE DE MATERIAUX - SUEZ

**Le Comité Syndical DECIDE de contractualiser avec SUEZ pour la reprise du PCC, PCNC, de l'acier issu des mâchefers et de l'aluminium issu de la collecte sélective conformément aux termes des contrats pour la période 2018-2022 et des JRM (1.11) et Gros de magasins (1.02) de la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 28 février 2019 et AUTORISE le Président à signer ces contrats dans le cadre de l'option « fédérations » des contrats de reprise issus du Barème F de CITEO.**

**17-B-19**

CONTRAT DE REPRISE DES PLASTIQUES (PET CLAIR, PET FONCE ET PEHD) – PAPREC

**Le Comité Syndical DECIDE de contractualiser avec la société PAPREC pour la reprise du plastique (PET clair, PET foncé et PEHD) conformément aux termes du contrat présenté par la société pour la période du 2018-2022 et AUTORISE le Président à signer ce contrat.**

**17-B-20**

CONTRAT DE REPRISE DES MATERIAUX – EXCOFFIER

**Le Comité Syndical DECIDE de contractualiser avec la société EXCOFFIER pour la reprise de l'acier issu de la collecte sélective d'autre conformément aux termes du contrat pour la période du 2018-2022 et AUTORISE le Président à signer ce contrat dans le cadre de l'option « fédérations » des contrats de reprise issus du Barème F de CITEO.**

**17-B-21**

CONTRAT DE REPRISE DES MATERIAUX – SOCIETE BEAUDELET

**Le Comité Syndical DECIDE de contractualiser avec la société BEAUDELET pour la reprise de l'aluminium issu des mâchefers conformément aux termes du contrat pour la période du 2018-2022 et AUTORISE le Président à signer ce contrat dans le cadre de l'option « fédérations » des contrats de reprise issus du Barème F de CITEO.**

**17-B-22**

SOUTIEN A LA CREATION DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRES OU SEMI-ENTERRES - COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

**Le Comité Syndical DECIDE d'attribuer à la Communauté de communes Rumilly –Terre de Savoie une subvention à hauteur de 3 000 € soit deux fois le forfait de 1 500 € et DIT que les crédits correspondants**

sont inscrits au Budget primitif 2017 du budget annexe Tri/Recyclage au compte 2041481 « Subventions d'équipement versées aux Communes-Biens mobiliers, matériel et études».

#### 17-B-23

SOUTIEN A LA CREATION DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRES OU SEMI-ENTERRES - COMMUNAUTE DE COMMUNES ARVE ET SALEVE

Le Comité Syndical DECIDE d'attribuer à la Communauté Arve et Salève une subvention à hauteur de 9 000 € soit six fois le forfait de 1 500 € et DIT que les crédits correspondants sont inscrits au Budget primitif 2017 du budget annexe Tri/Recyclage au compte 2041481 « Subventions d'équipement versées aux Communes-Biens mobiliers, matériel et études».

#### 17-B-24

REMPLACEMENT DES AGENTS EN POSTE PERMANENT

Le Comité Syndical PREND ACTE de la disposition de l'article 3-1 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et AUTORISE le Président à recourir à cette disposition pour le recrutement d'agents contractuels pour les postes permanents fixés dans le tableau des effectifs en vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2017 et à signer tous les actes afférents à ces recrutements.

#### 17-B-25

CONTRAT DE REPRISE DU MOBILIER– ECO MOBILIER

Le Comité Syndical DECIDE de contractualiser avec Eco-Mobilier pour la période 2018-2022 et AUTORISE le Président à signer le contrat-type qui en découlera et qui sera présenté début d'année 2018 par cet éco-organisme.

## ACTES SIGNES PAR DELEGATION du 22/06/2017 au 27/09/2017

### 1.- DECISIONS ET ACTES SIGNES PAR LE PRESIDENT

#### DECISIONS ET ACTES SIGNES PAR LE PRESIDENT :

Date signature convention	Cocontractant	Objet	Durée
13/07/2017	Régie Immobilière Haut Bugey	Convention implantation conteneur	13/07/2017 au 13/07/2027
17/05/2017	CC GENEVOIS	Convention implantation conteneur	17/05/2017 au 17/05/2027

### 2.- DECISIONS ET ACTES SIGNES PAR L'UN DE SES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

**Madame Jacques BUGNON, 2<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée aux Finances**

Date signature convention	Cocontractant	Objet	Durée
24/07/2017	Comptable public Trésorerie de Bellegarde sur Valserine	Convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux	Pas de durée

**Madame Marianne DUBARE, 5<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée à la Communication**

Convention de prêt de matériel de tri/recyclage :

Date signature convention	Cocontractant	Objet	Durée
12/07/2017	Association TWOGATHER	5 poubelles de tri	30/08/2017 au 06/09/2017
12/07/2017	Comité des Fêtes	2 conteneurs : 1 Verre et 1 Plastique/Métal	23/08/2017 au 30/08/2017
12/07/2017	Ski Club Vallée Verte	10 poubelles de tri + 10 points de tri	23/08/2017 au 30/08/2017
12/07/2017	Verger Tiocan	300 Gobelets	27/09/2017 au 04/10/2017
12/07/2017	Le jour du jeu	4 poubelles de tri + 600 gobelets + 5 pinces à déchets + 4 points tri	17/08/2017 au 22/08/2017
12/07/2017	Sur Lyand 360°	8 poubelles de tri + gobelets 600 + caisses 12 (avec visuels déchets)	31/08/2017 au 06/09/2017
11/09/2017	ECF Legon Formation	Convention formation FCO DROESCH Gérard	11/09/2017 au 15/09/2017
31/08/2017	Swan Ranger	6 Poubelles de tri	20/09/2017 au 03/10/2017
31/08/2017	LA FORESTIERE	10 Poubelles de tri et 2 cafetiers - conteneurs de 4M3 pour recyclables	13/09/2017 au 20/09/2017

31/08/2017	Amicale Sapeurs Pompiers	5 poubelles de tri + 500 gobelets	30/08/2017 au 13/09/2017
31/08/2017	Mairie de VANZY	2 poubelles de tri	31/08/2017 au 05/09/2017
04/09/2017	Association Lou Feraillons	6 POUBELLES DE TRI	08/09/2017 au 11/09/2017
04/09/2017	USEP de Chilly	4 poubelles de tri	12/10/2017 au 17/10/2017
04/09/2017	AFLBB	50 gobelets	20/09/2017 au 22/09/2017
08/09/2017	sous des écoles d'INJOUX-GENISSIAT	500 gobelets	05/10/2017 au 10/10/2017
08/09/2017	EMMAÛS Annemasse Annecy	4 poubelles	20/09/2017 au 27/09/2017
08/09/2017	USEP de Chilly	4 poubelles de tri	07/12/2017 au 12/12/2017
08/09/2017	Sou des Ecoles	3 poubelles de tri	04/10/2017 au 11/10/2017
20/09/2017	ODAMAP	4 poubelles +2 points tri	27/09/2017 au 04/10/2017
20/09/2017	MJC Gex	10 poubelles de tri	25/10/2017 au 07/11/2017

**Monsieur Jean-Pierre CAMET, 7<sup>ème</sup> Vice-président délégué au transfert**

Date signature convention	Cocontractant	Objet	Durée
18/05/2017	ECF LEGON	FCO LLANDERAL	09/10/2017 au 13/10/2017
25/04/2017	ECF LEGON	FCO ROUGIER	09/10/2017 au 13/10/2017

# ACTES SIGNES PAR DELEGATION du 28/09/2017 au 30/11/2017

## DECISIONS ET ACTES SIGNES PAR LE PRESIDENT :

Date signature de la décision	N° décision	Objet
09/10/2017	17DC04	Cession à titre onéreux du véhicule Citroën C4 PICASSO immatriculé CL-951-KN Montant transaction : 5 330 € net de TVA
09/10/2017	17DC05	Cession à titre onéreux de ferrailles à la SA EXCOFFIER FRERES Montant transaction : 1.002,82 € net de TVA pour 12.02 T
13/11/2017	17DC06	Cession à titre onéreux de ferrailles à la SA EXCOFFIER FRERES Montant transaction : 885,60 € net de TVA pour 10,80 T

Date signature convention	Cocontractant	Objet	Durée
08/11/2017	CC du PAYS ROCHOIS	Convention usage conteneurs destinés à la collecte des déchets ménagers CONV-usage2016-5	08/11/2017 au 08/11/2027

## 3.- DECISIONS ET ACTES SIGNES PAR L'UN DE SES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

Monsieur Jean-Pierre BELMAS, 4<sup>ème</sup> Vice-président délégué au Recyclage

Date signature convention	Cocontractant	Objet
19/10/2017	AXIUM – ANNEMASSE	Enlèvement conteneur Copro les Merlettes - Annemasse



**Madame Marianne DUBARE, 5<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée à la Communication**

Convention de prêt de matériel de tri/recyclage :

<b>Date signature convention</b>	<b>Cocontractant</b>	<b>Objet</b>	<b>Durée</b>
20/11/2017	APE JONZIER-SAVIGNY	3 POUBELLES DE TRI	28/02/2018 au 07/03/2018
20/11/2017	APE JONZIER-SAVIGNY	3 POUBELLES DE TRI	25/04/2018 au 02/05/2018
20/11/2017	APE JONZIER-SAVIGNY	6 POUBELLES DE TRI	13/06/2018 au 04/07/2018
20/11/2017	Mairie	3 poubelles	29/11/2017 au 13/12/2017
20/11/2017	sous des écoles d'INJOUX-GENISSIAT	500 gobelets	01/12/2017 au 06/12/2017

**Monsieur André MORARD, 6<sup>ème</sup> Vice-président délégué à l'administration générale**

<b>Date signature convention</b>	<b>Cocontractant</b>	<b>Objet</b>	<b>Durée</b>
03/10/2017	NEOPOST	Contrat machine à affranchir	01/01/2018 au 31/12/2023